7me ANNÉE N° 315 PARAIT LE SAMEDI 7 Février 1891

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

ÉLECTIONS MUNICIPALES
Complémentaires

CANDIDATS RÉPUBLICAINS
Louis ROUBAUD
HORLOGER
Henri QUEYREL
CHAPELIER

Nous recevons d'un groupe d'électeurs républicains de notre ville, la communication suivante, avec prière d'insérer :

Dernièrement de vifs incidents se produisaient au Conseil municipal et amenaient comme résultat la démission d'un adjoint et une scission dans le dit Conseil.

Ensuite de deux vacances antérieures, le Conseil ne pouvait pas nommer un autre adjoint et les affaires municipales étaient en suspens.

Dans l'intérêt de la ville, il importait de mettre un terme à cette situation. — A cet effet deux combinaisons étaient mises en avant. La première consistait tout simplement, à présenter pour une élection complémentaire deux candidats sérieux et indépendants, autour desquels viendraient se grouper tous les électeurs soucieux des intérêts du pays ; la deuxième avait pour bul d'obtenir la démission de tout le Conseil municipal, et faire ensuite des élections générales pour arriver ainsi jusqu'au mois de mai 1892, époque du renouvellement de tous les Conseils municipaux. —Quoique offrant plus de dfificultés, cette dernière combinaison nous paraissait la meilleure et nous nous mettions tout de suite en devoir d'obtenir les démissions des conseillers.—Neuf seulement étaient de notre avis, tandis que les autres se cramponnaient désespérément à leur écharpe et à leur siège.—Devant ce refus catégorique, nous revenions à notre première combinaison et choisissions deux candidats que nous venons présenter aujourd'hui aux électeurs. :

ROUBAUD Louis, horloger et QUEYREL Henri, chappelier. Ces deux hommes, libres de toute attache, absolument indépendants, ayant l'habitude des affaires et jouissant à bon droit de l'estime de tous nos concitoyens, réunissent toutes les conditions voulues pour représenter la ville.

Nous laissons aux électeurs le soin d'apprécier nos démarches et nous les prions vivement de voter en masse pour MM. ROUBAUD et QUEYREL ; afin que le Conseil ainsi reconstitué puisse reprendre au plus tôt ses délibérations et s'occuper des affaires intéressant le pays. *(Un Groupe de Républicains).*

Nous ne pouvons qu'approuver sans réserve le document ci-dessus qui donne raison à l'article paru sous la signature de M. Beinet, dans le *Sisteron-Journal* du 10 janvier dernier.

Il est évident que des élections générales auraient passionné davantage les électeurs, mais aussi elles auraient permis le choix d'une assemblée s'occupant un peu plus des affaires du pays et un peu moins de ses rancunes personnelles.

En envoyant à la Mairie les deux candidats indépendants qui leur sont présentés, les électeurs atténueront dans les limites du possible les tiraillements qui se sont produits jusqu'ici.

Donc, pas d'abstentions, votez pour les citoyens Roubaud et Queyrel.

N. D. L. R.

LA CHUTE DE M. CRISPI

C'est fait. Crispi, le grand Crispi, le tout-puissant dictateur de l'Italie, tombe à son tour, comme son grand modèle, le prince de Bismarck.

On ne sait, à vrai dire, encore si le Roi acceptera sa démission ; mais alors même que Crispi reprendrait demain le pouvoir, il ne serait plus qu'un ministre ordinaire, exposé à s'affaler piteusement au moindre ordre du jour de défiance.

Le charme est rompu. En vain, il y a quelques mois, les journaux dont le dévouement était soigneusement entretenu, clamaient-ils à l'envi qu'une majorité ministérielle, bien servile, était à nouveau reconstituée. Les députés italiens n'ont pas oubliés les promesses qu'avaient faites les candidats. Dès qu'il a été question d'établir un nouvel impôt, M. Crispi, à qui se dementir ne coûte guère, a été abandonné.

Nous ne pouvons qu'enregistrer avec grand plaisir ce nouveau coup porté à la triple alliance, à la politique des armements à outrance.

L'Italie a compris enfin combien était dangereuse pour elle-même la politique proclamée bién à tort de dignité nationale.

Mieux vaut tard que jamais.

CHOSES AGRICOLES

Les 4 Millions des Campagnes

Dimanche dernier, je lisais dans le *Républicain des Alpes*, un entrefilet qui me faisait plaisir.

Il s'agissait de MM. Reinach et Fouquier, deux députés des Basses-Alpes. On les blâmait de s'être beaucoup trop occupés de l'affaire *Thermidor-Sardou*, pendant que les sériciculteurs de nos campagnes sont sur le point de se voir indignement sacrifiés.

Cela me faisait plaisir, dis-je, non parce que MM. Fouquier et Reinach pouvaient avoir perdu, bien inutilement, dans ce débat, une part de l'influence qu'ils avaient dans leur parti, mais parce que je n'ai jamais pris au sérieux toutes les chinoiseries parisiennes dont on nous rompt à chaque instant les oreilles.

Vous direz que je suis bien provincial. Mais que voulez-vous ? Je possède au suprême degré l'amour de mon chez moi, de mon clocher, de mon département. Et ma religion pour le sol qui me porte est si grande, que tout disparaît devant elle. A mes yeux, Paris n'est qu'une part de la France, et Sisteron en est une autre, que je préfère à la première et qui m'intéresse davantage, parce que je suis dans son rayon. Et, toute politique à part — je suis un agriculteur et non un politicien — je voterai toujours pour celui qui fera passer Sisteron avant les intérêts d'un comédien, fut-il Coquelin.

Et voilà pourquoi, je le répète, l'entrefilet du *Républicain* m'a fait un sensible plaisir.

Ce journal toutefois n'a pas assez retourné le fer dans la plaie, à mon gré. Je vais essayer de le faire à sa place.

Tout le monde se rappelle que la Chambre votait dernièrement un secours de 4 millions pour venir en aide aux populations agricoles.

Or, sait-on ce qu'on a donné là-dessus au département des Basses-Alpes ?

Cinq mille francs seulement.

C'est-à-dire une somme tellement dérisoire que si chaque département n'eut pas touché davantage, la Chambre n'aurait pas même voté 500,000 francs.

Pendant ce temps, le département des Hautes-Alpes, qui nous touche, qui a de meilleures routes que les nôtres, qui n'a pas été si éprouvé par les crues de septembre dernier, recevait *Dix mille francs*. Soit le double de nous, quoique n'étant pas des mieux partagés, lui-même.

Je me demande comment de pareilles inégalités ne sautent pas aux yeux de nos représentants, si chatouilleux quand il s'agit d'un théâtre de Paris ! Et leur apathie m'attriste et m'écœure profondément.

Et j'applaudirai toujours ceux qui les rappellent à l'ordre.

Il faut enfin qu'ils s'occupent de nous !

Vte d'HUGUES
Président du Syndicat Agricole de Sisteron.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Sisteron

Nomination. — M. Chautant de de Verchy, inspecteur adjoint à Autun est nommé à Sisteron, en remplacement de M. Gaudet appelé à une autre destination.

Chronique des Mariages.—Mardi la Société musicale des *Touristes des Alpes* était en fête. Elle célébrait par des sérénades les mariages de deux de ses membres : celui de M. Louis Astier avec Mlle Adèle Maldonnat et celui de M. Baptistin Jaume avec Mlle Louise Siard, de Vaumeilh.

Plus de cinq cents personnes assistaient à la messe nuptiale du vice-prési-

© VILLE DE SISTERON

dent de la Société. L'excention de la *marche nuptiale* et de *l'élévation* magistralement orchestrées pour la circonstance par M. Marneffe, a produit un saisissant effet sur l'auditoire.

Le soir la Société, qui mêle sans façon le sacré au profane donnait à l'*Alcazar*, une nouvelle sérénade à M. B. Jaume. La salle et les galeries étaient combles ; chaque morceau était souligné par des applaudissements nourris et prolongés. Un bal général a suivi cette sérénade et s'est prolongé jusqu'à quatre heures du matin au milieu d'un entrain inénarrable.

Bals Masqués.— Les bals masqués battent leur plein et partout règne une gaité du meilleur aloi. *L'Alcazar* refuse du monde, tous les danseurs se portent en foule à cet établissement.

Mardi soir un grand bal de famille sera donné au Cercle de la Fraternité, l'Orchestre, sera complet et pris dans la Société des *Touristes des Alpes* qui s'est gracieusement mise sur leur demande, à la disposition des sociétaires de ce cercle républicain.

Le député de l'arrondissement doit honorer de sa présence cette sauterie intime.

Au Palais

Ce que peut une femme en colère. Drolès ne le sait que trop. La viguuer de Silvié le lui à fait sentir.

Drolès est un ouvrier, bon garçon, un peu *niole*, dit le teurain Portier. Mais le travail fait, il aime qu'on le paye, et il se défend quand on l'attaque. Aussi le dit-on méchant.

Il a pour patron Laforêt, brave charbonnier à la face vermeille. Laforêt aime l'argent; l'aime bien à le gagner ; il aime plus encore à le serrer dans sa poche.

De là conflit à l'auberge du saint Clairon à Nibles.

Drolès réclame le payement de ses journées. Laforêt conteste. La discussion s'enflamme et fait appel aux arguements frappants.

Mais Laforêt n'est pas le plus fort. Il est terrassé et peut compter les coups de poing qui pleuvent dru.

Poupée par la loi de nature. Silvie apporte son aide á son époux moulu, elle verse des pleurs, elle verse les prières ; et, trouvant Drolès imsensible à ses accents, elle dégaine un couteau, le brandit, et, du coup, tranche le fil de la discussion et l'épaule de l'assommer qui lâche sa proie.

A l'audience. Drolès dit galamment: C'est Laforêt qui m'a tiré le coup.

— C'est moi, crie Silvie, c'est moi qui, l'ai tiré !

— C'est madame Silvie qui l'a tiré, atteste le témoin Vermiséric.

Pour défendre, tout moyen est bon, plai de habilement l'adroit défenseur des Consorts Silvie et Laforêt. Tirer un couteau pour se sauver sa moitié n'est plus un délit.

C'est juste, dit le tribunal. Mais il conseille à la vaillante Silvie d'user l'avenir de procédés moins tranchants.

Coût du Conseil, 16 rrancs d'amende et confiscation du joujou qui a fait le coup.

Quant à Drolès, il gagne dix jours de prison.

— C'est pas drôle du tout, murmure-t-il en obéissant.

Variétés Sisteronnaises.—Après les adieux de Mmes Poryneli et Liancourt ont eu lieu les débuts de Mlle Lili, chanteuse de genre et de Mlle Aimée, comique excentrique. Ces deux nouvelles artistes ont été accueillies par les bravos et les rappeles du public et sont une bonne acquisition pour la direction.

Avis aux mères de Famille. — Nous ne saurions trop recommander à l'attention de nos lecteurs ; le livre qui vient de paraitre à la librairie ASTIER Fils.

Le Manuel du Docteur Dehaut

Cet ouvrage de plus de 800 pages ; donne les détaits les plus complets sur l'art de traiter soi-même toutes Les maladies ; et en décrit tous les symptômes.

Le prix habituel de cet ouvrage qui est fixé à 3 francs ne sera vendu que 2 francs pour en permettre l'accès à toutes les bourses.

ETAT CIVIL

Du 30 au 6 Février 1891.

NAISSANCES

Lieutier, Pauline Louise. — Jaume, Rose Marie-Louise. — Garcin, Irmine Marie. — Vollaire, Célestin Elie Ernes.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Bontoux, Marcelin, âgé de 30 ans.

Un mot de la fin. — Le comble du goût musical pour un caissier ;

Enlever la *caisse*, jouer des *flûtes* et se faire fourrer au *violon*, sans *tambour* ni *trompette*.

Photographie Arbaud.— *Avis.* — M. Arbaud à l'honneur d'informer le public que son atelier de pose, est aujourd'hui transféré *rue Porte-Sauve*, quartier de l'Abattoir.

Les prix sont à la portée de tout le monde : portraits depuis 1 fr., jusqu'à 50 fr., agrandissements et reproductions en tous genres.

On se rend à domicile.

Chemins de Fer de P.-L.-M.

Depuis le mois de Juin 1889, les compagnies de chemins de fer délivrent, à des prix déterminés, des **cartes de circulation** valables pendant trois mois, six mois ou un an et donnant le droit de voyager à demi-place sur toutes les lignes de leurs réseaux.

A la suite de nouveaux accords, les prix de ces cartes ont subi, depuis le premier Janvier 1891, une réduction d'un tiers. La carte donnant droit à des billets à demi-tarif de toute classe pendant un an, qui coûtait autrefois 600 fr., est aujourd'hui delivrée au prix de 400 fr.

Chemins de Fer de P.-L.-M

FÊTES DU CARNAVAL

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour à prix réduits délivrés en vertu du tarif spécial (G. V.) N° 4, du 7 au 9 Février 1891 inclusivement, seront tous indistinctement valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 11 Février. Cette période exceptionnelle de validité pourra, de plus, être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le le payement, pour chaque prolongation, d'nn supplèment égal à 10 o/o du prix des billets.

Bien entendu, les billets d'aller et retour conserveront la durée de validité qui leur est attribuée par le tarif spécial (G. V). N° 4, lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques, troubles ou malaises quels qu'il soient sont faciles à guérir par l'application des aimants vitalisés du r ofesseur H. DURVILLE. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès ou les crises deviennent moins fréquents et moins violents et la guérison se fait, sans mèdicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Nous engageons nos lecteurs à demander le curieux traité sur *l'Application de l'aimant au traitement des maladies* qui est envoyé gratis par *l'Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris.

L'AUSTÈRE XAVIER

On sait que le bruit a couru, sans qu'on ait pu l'arrêter, que Xavier orné d'un immense faux-nez avait inauguré les bals masqués du Casino, et esquissé de l'air le plus guilleret, les plus folichons entrechats.

Ce bruit est faux, absolument faux et n'a eu d'autre résultat que de faire passer quelques nuits blanches à nofre sympathique officier d'académie et, à la suite du monologue que nous reproduisons, de lui inspirer les mesures les plus salutaires :

Où le Maire converse avec lui-même

.... Je veux avoir droit à tous les éloges. Je veux que lorsque plus tard on évoquera le souvenir de la municipalité Latil, on puisse dire : « C'était une municipalité à la fois économe, patriote, intelligente, prévoyante et même austère ! Oui, je me suis aperçu que les Sisteronais, sous mon consulat, jouissaient de beaucoup trop de liberté, il faut que cela cesse ; il faut que la cité Sisteronaise s'habitue à la vertu, se familiarise avec la rudesse des mœurs. D'abord, moi-même ne suis-je pas un magistrat austère? Ne suis-je pas un véritable Spartiate ? J'aurais dû vivre à Lacédémone, c'est ce que ma cuisinière me dit tous les jours. Cette licence dont je suis le témoin attristé à l'heure qu'il est, était bonne lorsque l'Hôtel de Ville était dirigé par des maires jouisseurs, ayant fait un dieu de leur ventre. Mais moi, qui mène une vie de jeûne, de privations, qui me tiens éloigné de tous les plaisirs, de toutes les distractions, ai-je le droit de tolérer plus longtemps ce qui se passe ?...

Certes, non !... Ainsi quand je songe que les Sisteronais s'abrutissent et fument encore à minuit dans les cafés et à deux heures du matin dans les beuglants, au lieu d'être tranquillement couchés chez eux !... N'est-ce pas une honte ?... Et que dire de ces *Touristes des Alpes*, qui, sous prétexte de faire une bonne musique, viennent tous

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LA

CONQUÊTE DE LA TOISON D'OR

III

— C'est singulier, disait-on d'autre part dans un autre groupe, on dirait que M. Ville le connaît. Que diable peut-il y avoir de commun entre eux ? Pourtant, il est certain que M. Charles lui a serré la main toutes les fois qu'ils se sont recontrés...

— Moi, je les ai vus déjà deux fois attablées, à la ville, au café du Commerce.

— C'est drôle, tout de même.

— Ce qui est bien plus drôle, c'est que M. Charles ne soit pas retourné à Paris.

— Moi, j'ai mieux que cela à vous reprendre, dit une femme. M. Charles n'y retournera pas cet hiver, à Paris. Je le sais mieux que personne, puisque l'on m'a de déjàmandé si je pourrais faire le ménage en attendant qu'il fasse venir une bonne de la ville ou même de Paris.

Et les commentaires d'aller d'aller, vous le pensez bien. C'était grave, en effet, M. Ville passant l'hiver à B..; bien plus grave même que le départ du Mégriot ; sans compter les relations qui paraissaient exister entre le rentier et le nouveau contre-maître.

Ce fût bien autre chose quand, au bout de quelques semaines, on eut acquis la certitude que ces messieurs se rencontraient presque périodiquement au Café du commerce. Puis, coup sur coup, la curiosité se trouva portée au paroxysme par diverses constatations.

M. Charles Ville ne s'était jamais occupé ostensiblement de politique. Bien reçu, nous l'avons dit, dans le petit clan aristocratique, il s'était toujours tenu sur une réserve de meilleur goût, affectant une allure détachée qui ne permettait jamais de le saisir en opposition systématique, se sauvant de certaines difficultés par des pointes assez spirituelles.

Car pour tous dire, notre fils d'épicier était quelque peu « fin de siècle » et nullement en communion d'idées avec les nobles pensers de la petite société de B... Instincts, atavisme, si l'on vent, éducation à tout prendre, tout le portait vers les idées nouvelles tout au moins vers la République athénienne, mâtinée de tendances que nous qualifierons purement d'humanitaires.

Voilà-t-il pas que sans rime ni raison apparentes, il haussa quelque peu le ton, ne se gêna plus pour laisser percer le bout de l'oreille, et pour lancer, comme par mégarde, certains lambeaux de théories socialistes, qui détonnèrent trop ostensiblement dans le milieu légèrement dévot, en tout cas éminemment sage et conservateur où elles furent émises.

(A Suivre).

© VILLE DE SISTERON

les soirs, ammollir les consommateurs et lles voisins du *Café du Centre*.et faire de Sisteron une nouvelle Capoue ? Mais, *il faut que tout cela finisse* ;... décidément il faut qu'on suive mon exemple et qu'en tout, du reste on se modèle sur moi ! plus que jamais je suis décidé à prendre des mesures sévères et à faire de Sisteron une ville de petits saints. (il se met à sa table de travail et rédige une série d'arrêtés plus vertueux les uns que les autres).

Voici en effet les mesures importantes que vient de prendre M. Le Maire.

Les Fermetures des Cafés

Nous Xavier Latil, Maire de la ville de Sisteron et pas encore chevalier de la légion d'honneur etc.,

ARRÊTONS :

Art. 1. — Tous les cafés de Sisteron, devront être fermés pendant la saison d'été à partir de 5 heures du soir,sauf les dimanches et les fêtes où ils seront fermés à 4 heures du soir, c'est-à-dire une heure plutôt.

Art. 2. — Tous les consommateurs qui, passé cette heure-là, seront surpris dans les établissements en question, seront revêtus d'une chemise de soufre et conduits la corde au cou sur la place de la Mairie où ils seront brûlés publiquement et sans autre forme de procès.

Art. 3. — Le limonadier coupable sera pendu haut et court à une console des anciens reverbères.

Art. 4. — Notre unique adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à L'hôtel de Ville.

Xavier LATIL.

Les Caleçons de Bains

Nous, Xavier Latil, Maire de la ville de Sisteron et pas encore chevalier de la légion d'honneur etc. ;

ARRÊTONS :

Art. 1. — Il ne sera plus permis, afin de sauvegarder la décence publique de se baigner en caleçons, à la Durance et au Buech. On ne pourra prendre des bains de rivière que tout habillé, entièrement costumé des pieds à la tête et autant que possible en redingote et en cravate blanche.

Les bains de pieds,même à domicile, ne seront tolérés qu'en chaussettes.

Art. 2. — Tout contrevenant, sera immédiatement expulxé du territoire de la commune et condamné à aller coloniser à Feissal.

Art. 3. — Notre unique adjoint est chargé etc.

Suppression des Théâtres, Concerts, Musiques et Orphéons

Nous, Xavier Louis,Maire de la ville de Sisteron et non encore chevalier de la légion d'honneur etc. ;

ARRÊTONS :

Considérant que les théâtres, concerts, et réunions musicales sont des lieux de perdition et de débauche.

ARRÊTONS :

Art. 1 — Tous les théâtres, concerts, et réunions musicales sont indistinctement supprimés.

Art. 2. — Une seule exception est faite pour le théâtre de l'Hôtel de Ville et en faveur de notre musiquette municipale récemment approuvée par notre St-Père le Pape.

Art. 3. — Notre unique adjoint etc.

Interdiction de Fumer

Nous, Xavier Louis, Maire de Sisteron et pas encore chevalier de la légion d'honneur.

Considérant que le tabac pousse à l'abrutissement et au sybaritisme.

ARRÊTONS :

Art. 1. — Il sera interdit de fumer dans la ville de Sisteron pendant les trois cent soixante et cinq jours de l'année.

Art. 2. — Les habitants pourront se permettre seulement une cigarette le jour du 14 Juillet.

Art. 3. — Notre unique adjoint etc.

L'heure du Coucher

Nous, Xavier Louis,Maire de la ville de Sisteron et pas encore chevalier de la légion d'honneur ;

ARRÊTONS :

Art. 1. — A partir du 15 Février, tous les Sisteronnais devront être couchés à 7 heures du soir.

Art. 2. — Ceux qui voudront se coucher une heure plus tard devront fournir un certificat de bonne vie et mœurs et déposer un cautionnement.

Art. 3. — Notre unique adjoint etc.

L'heure du Lever

Nous,Xavier Latil, Maire de la ville de Sisteron et pas encore chevalier de la légion d'honneur ;

ARRETONS :

Art. 1. — A partir de la même date, tous les habitants de Sisteron devront se lever, à l'aurore, et prouver ainsi qu'ils sont vertueux.

Art. 2. — Ne pourront se lever plus tard que les *incurables qui ne peuvent guérirs* et ceux qui seront décèdés dans la nuit.

Art. 2. — Notre unique adjoint, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à l'Hôtel de Ville,

Xavier LATIL.

Pour copie conforme :

PANURGE.

MARCHE D'AIX

du 30 Janvier 1891

Bœufs	1 40	à	1 50
Moutons du pays	1 80	à	1 83
Moutons africains	» »»	à	» »»
Rèserve —	1 70	à	1 75
Moutons de Gap	1 70	à	1 75
Moutons de Barcelonette	1 65	à	1 70
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

Attention

Le vrai congo toujours porte sur l'étiquette,
Le nom : Victor Vaissier et, chaque savonnette,
La mention : Savon des Princes du Congo,
Dans la pâte, fravée en impression nette.
S'il en est autrement ce n'est pas le Congo.

Savonnerie Victor Vaissier Paris Roubais.

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 35 rue,Tupin, à Lyon.

REVUE FINANCIÈRE

Paris 4 Février 1890

La Chambre vient de nommer dans ses bureaux la commission chargé d'examiner le projet de loi relatif au renouvellement du privilège de la Banque de France. Les commissaires élus sont presque unanimement favorables à l'adoption. Ce vote préjudiciel constitue une impossable et significative manifestation dont il faut avoir gré à la Chambre. Il y avait un intérêt national de premier ordre à résoudre sans délai une question d'on dèpend en grande partie la sècurité du Crédit privé et le prestige du Crédit publier et à soustraire notre billet de Banque — nous ne dirons pas aux périls d'une dépréciatioc impossible, mais même aux éventualités d'une discussion. C'est ce que le gouvernement a compris, et la Banque, avec son esprit de patriotisme traditionnel, s'est empressée de consentir tous les sacrifices qui laissaient sauve et intacte la confiance du public dans le billet de Banque. Elle abandonne à l'Etat pendant les sept années 4.300,000 fr., et 5.100,000 fr. Pendant les années suivantes. Outre ce supplèment de recettes au budjet,le projet assure à notre Trésorie de précieuse facilités et au public de sensibles avantages notamment par le paiement gratuit des coupons de rentes et par l'extention des succursales et des bureaux auxiliaires. On ne pouvait évidemment demander d'avantage et espérer mieux. Aussi l'opinion publique attend elle avec impatience le vote des Chambres ratifiant une convention qui à la rare fortune de donner satisfaction à tous les intérêts.

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Service des Enfants Assistés

ADJUDICATION

à donner en l'hôtel de la préfecture

le 28 Février 1891

à 1 heure 1/2 du soir

Le vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-onze, a une heure et demie, il sera procédé, en séance publique, par le préfet ou son délégué, assisté d'une commission spéciale, à l'adjudication au rabais, sur soumission cachetée, des fournitures nécessaires à l'habillement des enfants assistés de la naissance à 13 ans,pendant les années 1891, 1892, 1893, et 1894.

Les échantillons des objets à fournir devront être déposés au bureau de l'Inspecteur des enfants assistés, huit jours avant l'adjudication, pour être examinés par une commission spéciale.

Chaque échantillon devra porter un numéro d'ordre correspondant aux prix indiqués dans la fenille de soumissionnement présentée par chaque soumissionnaire.

Le montant du cautionnement est fixé à la somme de deux cents francs.

Les concurrents pourront se procurer des formules imprimées pour soumissions, à la préfecture, dans les bureaux de l'inspecteur des enfants assistés,et dans les sous-préfectures du département.

Le cahier des charges et conditions sera communiqué aux soumissionnaires tous les jours, exceplé les dimanches et jours fériés,au bureau de l'inspecteur des enfants assistés, de neuf heures du matin jusqu'à midi et de deux à cinq heures du soir.

Un exemplaire du cahier des charges sera déposé dans chaque sous-préfecture, et les intéressés pourront, sur leur demande, en prendre connaissance dans les mêmes conditions.

Digne, le 25 janvier 1891.

Le Préfet des Basses-Alpes,
ARDISSON.

NOTA. — Le montant de l'adjudication ci-dessus, peut s'élever à la somme de 18,000 francs environ.

Cette somme est indiquée à titre de renseignement sans fixation aucune.

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

0f50c LE PAQUET 1 KILOG

A CÉDER DE SUITE
Pour cause de départ
COMMERCE DE VINS
Spiritueux, Liqueurs
Maison Fondée en 1845
S'adresser à M. Louis BONNET, négociant, Rue de Provence, Sisteron

CARNAVAL 1891
ASSORTIMENT DE COSTUMES
RICHES ET VARIES
Grand choix de Masques, Loups Faux-Nez et Barbes
HONNORAT Jeune, Rue Droite, SISTERON

a céder de suite
CAFE-BILLARD
AVEC SON MOBILIER
Situé Rue Saunerie
Ce café des plus anciens possède une Belle Clientèle
S'adresser au Bureau du Journal

A Louer à Pâques
Rue Droite
JOLI MAGASIN
Bien placé pour le commerce
1er et 3e étages
S'adresser à M. A. BRUN, cordonnier.

A Louer à Pâques
Rue de l'Evêché au deuxième étage
VASTE CHAMBRE
De quinze mètres de long sur sept de large
S'adresser à M. DONZION.

UNE BONNE NOUVELLE que toutes les personnes qui souffrent de maladies de la peau, plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, rougeurs, etc., bronchites chroniques. maladies de la poitrine, de l'estomac, des vices du sang et des rhumatismes, lisent la curieuse et intéressante brochure que dans un but humanitaire, M. VINCENT, pharmacien à Grenoble, envole *gratis et franco* sur demande. Cette brochure a rendu la santé à des *milliers de malades désespérés*.

OUTILLAGE d'Amateurs et Industriels
Fournitures pour le **Découpage.** — TIERSOT, breveté s. g. d. g., rue des Gravilliers, 16, Paris. Premières récompenses à toutes les expositions. Fabrique de **Tours** de tous systèmes et de **Sciesmécaniques**, plus de 60 modèles ; **Outils** de toutes sortes, **Boîtes d'outils.** Le *Tarif-Album* (250 pages et plus de 600 gravures) envoyé franco contre 0 fr. 65.

PILULES BEECHAM

Contre les maladies du **foie**, de l'**estomac** ou des **nerfs.** La première dose soulage en quelques heures sans interrompre ses occupations. Laxatives et dépuratives, elles débarrassent le corps des *glaires*, des *humeurs* et des *déchets* que l'alimentation y a accumulés et qui sont la source de la plupart de nos maux. Les **Pilules Beecham** *purifient le sang* et en *régularisent* le cours. A ce dernier titre, elles se recommandent particulièrement à l'usage des dames. Ce sont là des effets reconnus par des milliers d'attestations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse cinq millions de boîtes.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)
Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée
SEULS REPRÉSENTANTS POUR LA **France** ET SES **Colonies :**
Phie Anglaise des Champs-Elysées, 62, Aven. des Champs-Elysées *et Pharmacie* **HOCQ,** 2, Rue Castiglione, PARIS
Détail dans toutes les Pharmacies
PETITES BOITES 1 f. 50 c.

Le Gérant : AUG. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques.—Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel (ci-devant 92 Bd. Sébastopol), Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU Fils aîné, mercier-parf, rue Porte-de-Provence

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'H nneur

Approuvé par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE.

CHEVEUX GRIS CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEUL INOFFENSIF

2f50 GRAND FLACON — 3f50 TRÈS GRAND FLACON

LE **SUBLIMIOR**

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUERIT LES PELLICULES

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application* *ous les 15 jours.* — **LE NIGER, 4 fr. 50. — Inoffensif.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS,

Entrepôt Général à PARIS : **HARRIS, 13, Rue de Trévise.**

Seule Maison de vente à Sisteron : JEAN ANTOINE, coiffeur aux Quatre-Coins.

Librairie — Pap eterie — Fournitures de Bureau

ASTIER FILS
SISTERON, Basses-Alpes

NOUVELLES PUBLICATIONS

Grand Choix de Romans des meilleurs Auteurs

Cotés en Librairie de 1 franc à 3 fr. 50

VENDUS AU PRIX CI-DESSOUS :

Volumes à 0 fr. 60		Livraisons Illustrées à 40 c	
Une Héroïne, 270 pages	C. Cassot	L'Aveugle de Bagnolet	Charles Deslys.
Un de Plus, 270 pages	Pigault Lebrun.	Atala	Chateaubriant.
Dette d'Honneur, 250 p.	Paul Saunière.	La Chaumière Indienne	B. de St-Pierre.
Une Femme sauvée, 284 p.	Thom. Anquetil.	Blanche	Victor Perceval.
Les Jarretières de Mme de Pompadour, 292 p	Luc. Chardel.	La Sirène	X. de Montépin.
Par Monts et par Vaux, 335 pages	Osc. Comettant.	Laure et Julie	Capmal.
La Duchesse de la Tour du Pic, 320 pages	X. de Montépin	La Femme Fatale	Ernest Billaudel
Ninie Guignon. 284 p.	Henri de Kock.	Manon Lescaut	L'abbé Prevost.
Consolation aux Laides, 255 pages	Pigault Lebrun	La Jarrelière Rose	Charles Deslys.
Christiane, 325 pages	André Gérard.	L'heure du Berger	Henry de Kock.
		Béatrix	Victor Perceval.
		L'amant de Lucette	Henry de Kock.
		Adèle et Dabligny	Pigault Lebrun.

La Maison se charge de l'abonnement sans frais *à tous les Journaux et de procurer dans les 24 heures toutes les publications nouvellement parues en Librairie.*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : **22, Rue de l'Echiquier,** *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SI vous voulez un beau **ACHETEZ**

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU	à chair (très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE la *très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

La Créméine de ALFRED DUDOUY Agt Cie des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste — 25 kilos = 16 francs (mandat-poste) — 50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

8 francs adressés à **ROQUES & Cie** Gros et Détail 75, RUE WAGRAM, 75 AU MANS (SARTHE)

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889

3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**

43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

Capital Triplé ET PLUS en 5 jours

Combinaison nouvelle et très sérieuse offrant TOUTES GARANTIES. — On opère par 250 fr. — Bénéfices payés tous les 8 jours. — Ecrire à MM. R. BAHIER & Cie, 9, Rue des Filles Saint-Thomas (près la Bourse), PARIS.

LE PETIT ILLUSTRE

Supplément Littéraire du PETIT PROVENÇAL

EST EN VENTE TOUS LES JEUDIS

Chez M. ALLEMAND, Marchand de Journaux

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

PRIME DE NOTRE JOURNA

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Les Célestin

0 fr. 30 LE LITRE

Eau Minérale Naturelle de *(Ardèche). Contient un gramme et de de bi-carbonate de soude (sel de Vichy)* *Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.*

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME *à nos abonnés et acheteurs au numéro*

15 fr. la Cais de 50 Bouteill

Port à part et en plus au moment livraison. Toutes les expéditions se fon Vals (Ardèche), dans les 15 jours de demande, contre mandat-poste adres l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ETAT

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON